

Société | Transports scolaires : une première rentrée régionale



135 000. C'est le nombre de familles, en 2018, concernées par les transports scolaires dans la région Nouvelle Aquitaine. Sauf que cette année, c'est l'entité régionale, en lieu et place des départements, qui récupère cette compétence et son organisation effective. Qu'est ce que ça change pour vous, parents ? Cette année, pas grand-chose. Mais de nouveaux arbitrages (notamment concernant la tarification) sont encore à venir. Avec Renaud Lagrave, vice-président de la région Nouvelle-Aquitaine en charge des transports, nous avons évoqué les futurs chantiers déjà dans les cartons pour les transports scolaires régionaux.

Un nouvel effectif régional

Le moment de la rentrée scolaire a toujours quelque chose d'un peu solennel. Cette année est également un peu spéciale pour la région Nouvelle-Aquitaine. En effet, depuis le 1er septembre 2017, c'est à elle qu'est revenue la compétence de la gestion des transports scolaires (en dehors des agglomérations) et transports, en lieu et place des douze départements. Un transfert mis en place par la réforme territoriale inscrite dans la loi NOTRe en 2015, permettant à la Nouvelle Aquitaine d'être de fait autorité organisatrice. Et c'est pour cette rentrée 2018 que le dispositif a été mis en place pour la première fois, "en proximité avec les 169 agents territoriaux" dont les postes ont été transférés des conseils départementaux directement vers la région. Dans les faits, cette année du moins, les choses n'ont pas beaucoup changé. "Les adaptations qui ont lieu sur tous les départements, c'était ce que vivaient les départements auparavant. On n'a rien géré de plus ou de moins en termes de flux par département, la gestion a été assez traditionnelle par rapport aux ajustements à faire", a souligné ce lundi Renaud Lagrave, vice-président de la région Nouvelle Aquitaine en charge des transports.

Régionalement, on compte ainsi 215 000 élèves transportés après la reprise de la gestion par les agglomérations du Pays Basque et de Saintes de 12 000 élèves. Plus de 80% des cartes de transports sont déjà finalisées et les inscriptions par territoires devraient être comptabilisées prochainement, en tenant compte des retardataires. Rien que sur le département de la Gironde, on compte 47 000 élèves sur près de 1000 circuits, tous services confondus, pas moins de 52 lignes régulières et 8000 points d'arrêt. Les Charentes (33 000) et les Landes (24 000)

élèves) complètent le podium. Peu de grand changement, donc, hormis peut être en Charente-Maritime, qui a du remettre l'intégralité de son réseau en appel d'offre, les contrats passés par le Conseil départemental étant arrivés à leur terme. Cette nouvelle échéance a donc obligé la région à assurer la réinscription de quelques 21 000 élèves en lieu et place du transporteur titulaire. Le portefeuille régional des transports s'étoffe donc, lui qui avait déjà récupéré et commencé à harmoniser les tarifs des TER en 2017.

Vers une harmonisation

Car c'est là tout l'intérêt d'une régionalisation : l'harmonisation. Ce chantier, en revanche, devra encore attendre la plénière du Conseil régional de décembre prochain avant d'être débattue. Mais plusieurs idées sont déjà sur la table pour la rentrée prochaine. "On veut mettre en place un nouveau règlement d'accès aux transports scolaires à l'échelle régionale et harmoniser la politique tarifaire, qui va actuellement de 0 à 250 euros par an et par enfant. D'après les premières pistes de travail, on peut dire qu'il y aura bien un droit d'inscription. D'après les expériences connues sur les départements, il est en effet préférable de savoir combien d'élèves on a à chaque point d'arrêt et à chaque rentrée. On travaille aussi sur la question du quotient familial pour qu'il n'y ait pas un seul tarif plat mais une possibilité d'étalement, voire de mensualisation et de paiement en ligne".

Quid de certaines autorités locales qui avaient mis en place la gratuité des transports scolaires ? Elles devraient, à priori, continuer à l'assumer, selon Renaud Lagrave. "On fixera un tarif pour les familles mais des territoires ont déjà décidé de prendre à leur charge le restant dû aux familles. C'est le cas des Landes et de plusieurs autres intercommunalités. Ce qu'on doit avoir, c'est un seul tarif sur toute la région, mais si les collectivités veulent continuer la gratuité, elles pourront continuer". Dans une des douze conférences de presse données ce matin dans les départements sur le même sujet, l'élu du Lot-et-Garonne Tarik Laouani a précisé, de son côté, que le département pourrait abandonner la gratuité totale. Les arbitrages à venir devraient permettre d'y voir plus clair sur ce point.

De nouveaux services en approche

En attendant, la tarification pour cette année reste "inchangée pour les familles", a précisé la région. Pourtant, quelques nouveautés devraient être déployées au fil des mois. La Nouvelle-Aquitaine est en effet au travail sur le renouvellement des systèmes de billets uniques en Gironde et en Charente-Maritime pour 2019 et annonce avoir soumis à l'étude une "carte billettique" pour les élèves, à l'image de ce que fait déjà la Vienne. D'ici fin septembre, un nouveau service d'information voyageur/calcul d'itinéraire (dans le cadre de la création du nouveau syndicat mixte intermodal) devrait être mis en ligne et concerner l'ensemble de l'offre de transports (ferroviaire, routier et bus urbains des agglomérations).

Les bus scolaires tentent aussi de polluer moins et on réfléchit à mettre davantage de critères dans les futurs appels d'offres passés avec les transporteurs, notamment un pourcentage incitant à un changement de motorisation. Des tests au bioéthanol, carburant à base de raisin, ont déjà été effectués et devraient être renouvelés notamment dans le département des Landes en novembre et sur la ligne La-Rochelle/Ile de Ré dans les mois à venir. "Pour l'instant, nous n'avons demandé qu'à un seul transporteur, mais deux ou trois autres constructeurs sont déjà au travail sur cette question du carburant propre", ajoute Renaud Lagrave.

Enfin, la sécurité et la sensibilisation tentent aussi de s'harmoniser. En Charente, tous les élèves de sixième bénéficieront d'une campagne de sensibilisation "aux bonnes pratiques" d'ici la fin du trimestre, dont une première journée à Mansle le 13 septembre. Dans le Lot-et-Garonne, une opération de sensibilisation baptisée Evabus aura lieu du 17 septembre au 5 octobre. La région assure aussi qu'une attention particulière "sera portée sur la sécurité aux passages à niveau", sans doute pour éviter une réplique du drame de Millas en décembre 2017. En attendant l'arrivée de tous ces nouveaux services, la région lancera, dès le 15 septembre et dans le cadre de la semaine de la mobilité, des offres pour tester le réseau de transports, notamment les TER et les lignes de cars interurbains. Par ailleurs, du 15 au 22 septembre, les cars régionaux seront gratuits pour tous (sous certaines modalités consultables sur le site <http://transports.nouvelle-aquitaine.fr>).



Romain Béteille

*Crédit Photo : région Nouvelle Aquitaine
Publié sur aqui.fr le 10/09/2018*

[Url de cet article](#)